Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2016/120

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2016

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2016

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 décembre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3 ;*
Vu *les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;*

➢ *Compte tenu de la modification demandée en séance, dûment intégrée au procès-verbal,*

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 25 novembre 2016.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 16 décembre 2016.

Nombre de membres présents	**23**
Nombre de membres représentés	**12**
Nombre d'abstentions	**1**
Nombre de suffrages exprimés	**34**
Nombre de votes pour	**34**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 09/02/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 19/12/2016